

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 08 septembre 2025

N° CM08092025-01
NB

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 02 septembre 2025
Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M. JC. MARCHAND, Mme L. AVOINE, M. A. GUILLOTEAU, Mme MN. FRADIN, M. C. PELLETIER, Mme N. FIORI, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB. VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M. J. LANDA, Mme M. LERAY, Mme E. RABILIER, M. P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M. D. DOLÉ, M J. BALLAY, M. M. PRAUD, M. K. SERIN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. N. GODET	Procuration à	Mme L. VILLATEAU
M F. RABAUD	Procuration à	M. JC. MARCHAND
Mme E. BILLEAUD	Procuration à	Mme I. BROSSET
M N. RIPALT	Procuration à	M. P. BOUSSEAU
M. JM. BEAUFFRETON	Procuration à	M. K. SERIN
Mme M. RANGEARD	Procuration à	M. D. DOLE

Absent :

Secrétaire : M. A. GUILLOTEAU

OBJET : PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PRIMO-ACCEDANTS – ATTRIBUTION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la politique municipale de soutien à l'accèsion à la propriété décidée par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 avril 2024 ;

VU l'aménagement de l'extension du lotissement de la Balière destiné à accueillir de nouveaux logements ;

Vu le permis de construire n° 085 182 25 00013 délivré le 22 juillet 2025 pour un projet de logement situé dans l'extension du lotissement de La Balière, dite La Balière 2 ;

CONSIDERANT que ce permis a été accordé à une primo-accédante ;

CONSIDERANT que la commune s'est engagée à accompagner l'installation de nouveaux habitants par l'octroi d'une prime d'un montant de 5 000 € versée aux primo-accédants dans le cadre de cette opération d'aménagement ;

Envoyé en préfecture le 15/09/2025

Reçu en préfecture le 15/09/2025

Publié le

ID : 085-218501823-20250908-CM08092025_01-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE de verser une prime d'un montant de cinq mille euros (5 000 €) à Mme Elodie BROSSET, primo-accédante, dans le cadre de la construction de son logement sur le lot n°3 de l'extension du lotissement de la Balière.

DECIDE d'imputer cette dépense à l'article 20422 sur le budget général 2025.

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Alexandre GUILLOTEAU
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par :
Michelle Devanne
Date de signature : 12/09/2025
Qualité : Maire de Pouzauges

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michelle Devanne', written over a horizontal line.